

Doc. 10816
25 janvier 2006

La nécessité de conclure en 2006 le Programme de Doha de l'OMC

Proposition de résolution
présentée par Mr Sasi et plusieurs de ses collègues

La présente proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

1. La Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) organisée à Hong Kong en décembre 2005 a permis de progresser en vue de la conclusion, d'ici la fin de 2006, du Programme de Doha pour le développement. Tenir cette échéance permettrait d'ouvrir le commerce et de le doter de règles plus équilibrées et plus équitables, ce qui stimulerait la croissance économique, garantirait de meilleures conditions de vie et ferait reculer la pauvreté dans les pays en développement.

2 Or, à y regarder de plus près, l'Accord de Hong Kong révèle combien les progrès ont été limités jusqu'ici. Certains jalons ont été placés, par exemple une échéance pour l'élimination des subventions aux exportations agricoles. Mais le temps nous est compté et il reste énormément à faire, c'est pourquoi il est vital désormais que les membres de l'OMC redoublent d'efforts pour avancer et se montrent prêts à faire les compromis nécessaires.

3. Dans cette entreprise, le dialogue et le soutien parlementaire sont très importants, comme l'a montré la Session de Hong Kong de la Conférence parlementaire sur l'OMC organisée en conjonction avec la réunion de l'OMC au niveau ministériel. La Conférence parlementaire, à laquelle l'Assemblée parlementaire a participé activement, a travaillé en étroite symbiose avec la Conférence ministérielle, réitérant son point de vue selon lequel «désormais, la politique commerciale n'est plus le domaine exclusif de l'exécutif» et elle s'est dite «résolue à jouer un rôle bien plus important dans la supervision des activités de l'OMC et pour la promotion de l'équité dans le processus de libéralisation du commerce». Les parlements – qu'ils soient nationaux, européens ou au niveau mondial – doivent faire pression sur les gouvernements pour ne pas perdre de temps ni ralentir le rythme, et pour que les préoccupations parlementaires soient prises en compte encore plus qu'elles ne l'ont été jusqu'ici.

4. Les Etats membres du Conseil de l'Europe ont beaucoup à gagner des négociations. Les décisions concernant les subventions agricoles, les droits de douane, les droits de propriété intellectuelle et la facilitation des échanges sont autant de points d'appui pour renforcer la prospérité et l'emploi en Europe.

Signé (voir au verso)

Signé¹:

SASI, Kimmo, Finlande, PPE/DC
ELO, Mikko, Finlande, SOC
HAUPERT, Norbert, Luxembourg, PPE/DC
HERKEL, Andres, Estonie, PPE/DC
HÖGMARK, Anders G., Suisse, PPE/DC
HOOPER, Gloria, Royaume-Uni, GDE
KIRILOV, Evgeni, Bulgarie, SOC
MELČÁK, Miloš, République tchèque, SOC
MERCAN, Murat, Turquie, PPE/DC
PERICLEOUS PAPADOPOULOS, Antigoni, Chypre, ADLE
SAKS, Katrin, Estonie, SOC
SPINDELEGGER, Michael, Autriche, PPE/DC
VAREIKIS, Egidijus, Lituanie, PPE/DC
VĖSAITĖ, Birutė, Lituanie, SOC
ZAPFL-HELBLING, Rosmarie, Suisse, PPE/DC

¹ SOC: Groupe socialiste
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
GDE: Groupe des démocrates européens
GUE: Groupe pour la gauche unitaire européenne
NI: non inscrit dans un groupe